

gazoduoq[®]

gazoduoq[®]

Rencontre de travail technique

Alma

5 Février 2019

Compte rendu – Rencontre Alma

| Information générale | |
|----------------------------|---|
| Date/Heure de début | 5 février 2019 – 8h00 |
| Emplacement/Adresse | Hôtel Universel, 1000 boul. des cascades, Alma, Salle Alma |
| Organisations | <ul style="list-style-type: none"> - MRC Lac-Saint-Jean-Est - Chambre de commerces et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est - Club de VTT La Cité Quad - Club de motoneigistes du Lac-Saint-Jean-Est - Albert Larouche, Club de quad de la Montagne - Corporation d'innovation et développement Alma - Lac-Saint-Jean-Est (CIDAL) - ACCORD Tourisme d'aventure - Syndicat local Lac-Saint-Jean-Est, UPA - Société récréotouristique de Desbiens |
| Équipe Gazoduq | <ul style="list-style-type: none"> - Frédéric Lepage, Chef Relations avec les communautés - Bruno St-Laurent, Conseiller principal infrastructures - Robert Lavoie, Conseiller relations communautaires (SLSJ) - Claude Veilleux, UDA - Guillaume Bérubé, TACT - Cédric Bourgeois, TES - Marie-Claude Verschelden, TES - Valérie Aubut, TES |

Déroulement de la rencontre:

L'animateur amorce la rencontre, présente son équipe et informe les participants du déroulement.

Un représentant présente le projet pour les personnes qui n'ont pu assister aux rencontres précédentes :

Gazoduq a annoncé le projet en novembre. L'objectif est d'alimenter le complexe de liquéfaction de Saguenay. C'est une conduite souterraine de 42 pouces sur 750 km. L'usine a des besoins auxquels le réseau de distribution actuel ne peut répondre.

Le projet s'inscrit dans une perspective de lutte aux changements climatiques, puisque le gaz naturel est une énergie plus propre que le charbon et le mazout. En termes d'émission de GES, on parle de 57% moins d'émission de CO₂. C'est également 93% de moins de particules fines que le charbon. L'usine de liquéfaction vise des marchés d'exportation en Asie et en Europe afin de fournir une énergie de transition ayant comme objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le Corridor présenté est de 30 à 60 km de large, ce qui représente le corridor à l'étude. L'objectif de la rencontre est de permettre aux gens qui ont une bonne connaissance du milieu d'aider à définir le tracé final. Ce qui est présenté en jaune sur la carte sont les zones où il y a du caribou, ces secteurs ont donc



été évités. En vert, ce sont des aires protégées et en mauve, ce sont les secteurs de ZEC et/ou de pourvoiries. Le corridor tente d'éviter la plupart des secteurs les plus sensibles. L'emprise au sol de la conduite est d'une trentaine de mètres.

Compte rendu :

Q : Le gaz naturel est une source d'énergie indispensable et prisée pour le développement. Le corridor passe au sud du Lac-Saint-Jean, serait-il possible de passer le corridor au nord du Lac pour approvisionner et desservir toute la couronne nord ?

Il faudrait évaluer les aspects techniques et la composition des sols. La question de distance est importante, car le terminal est sur la rive ouest de la rivière Saguenay, il faudrait donc traverser plusieurs rivières que nous n'avons pas à traverser actuellement. On vise un tracé de moindre impact. En ajoutant des kilomètres, on augmente les impacts. D'autre part, c'est un réseau de transport et non de distribution. Toutefois, si Énergir a des besoins supplémentaires il pourrait se raccorder sur le gazoduc.

Q : Les gens de GNL parlaient d'un robinet.

Au complexe de liquéfaction, il y aura un lieu de chargement pour une distribution de gaz naturel liquéfié.

Commentaire : Énergir a un réseau et si votre gazoduc passait par le nord ça aiderait l'entreprise.

Commentaire : Sur 750 kilomètres, la technologie existe pour traverser des rivières. Le sol est plus stable du côté nord que du côté sud du lac Saint-Jean.

En rallongeant le gazoduc, on augmente les impacts. Puisque c'est un gazoduc à accès ouvert, Énergir pourrait s'y raccorder pour augmenter sa capacité de distribution. Du moment qu'Énergir demande une alimentation, Gazoduq a l'obligation de lui offrir. De plus, c'est un client supplémentaire pour le projet.

Il faudra expliquer le cheminement du tracé du début jusqu'à la fin. Il faut démontrer que le secteur que nous avons actuellement est le meilleur en termes d'études de variantes, en tenant compte de toutes les composantes. Si on va au nord, on augmente de façon significative le passage sur les terres privées.

Q : Serait-il possible d'évaluer la possibilité de passer au Nord ? Nous aimerions pouvoir comparer les deux corridors.

Commentaire : Nos deux MRC manquent de gaz naturel au nord. C'est une belle opportunité pour nous.

C'est bien noté

Q : Votre tracé longera-t-il le tracé d'Énergir ?

Ça prend une nouvelle emprise que l'on peut faire en parallèle. C'est sûr que s'il y a déjà un passage c'est que c'est un bon corridor. Dans les études on devra expliquer pourquoi nous n'avons passé par là, dans le cas le tracé prendrait un autre chemin.



Q : Nous sommes situés au début du goulot d'étranglement, c'est combien de km (sur la carte)?

10 km.

Q : La source actuelle d'approvisionnement en gaz naturel suffit-elle pour alimenter le projet ou faudra-t-il construire de nouvelles conduites ?

L'Alberta est enclavée et à un problème d'exportation de son gaz. Depuis une dizaine d'années, les États-Unis vendent leur gaz naturel au Canada. La conduite actuelle est présentement sous-utilisée. En termes de capacité, les réserves sont estimées à 300 ans. Présentement, la capacité en Alberta est plus grande que ce qu'ils sont capables de vendre.

Q : Pouvez-vous nous parler de la source d'approvisionnement ?

L'actuel gazoduc passe par le nord de l'Alberta jusqu'au nord de l'Ontario. C'est essentiellement du gaz albertain.

Q : À part d'être un courant de transmission de gaz pour le Québec, il n'y a pas vraiment d'avantages ?

En termes de construction, de retombées économiques et de revenus de taxes versés aux municipalités traversées, ça se compte en termes de millions. Pour le Saguenay - Lac-Saint-Jean, on offre un potentiel d'approvisionnement, car il y a des besoins et le réseau est actuellement saturé. Le gaz naturel est aussi une énergie qui peut être utilisée dans des grands projets industriels.

Q : Quels seront les avantages pour les propriétaires privés de boisés ? Les propriétaires qui vendent du bois, qui ont l'emprise sur leur terrain et que le bois ne poussera plus jamais, il y a une perte chaque année ?

Des discussions auront lieu et un comité sera mis sur pied pour discuter des mesures d'atténuation et un mode de compensation. Le bois est payé aux propriétaires et demeure sa propriété. Les pertes sont évaluées et payées aux producteurs. La compensation est établie selon la valeur future déterminée avec l'UPA.

Q : Au sein du corridor, quel terrain sera le plus touché ?

Une grande partie du terrain est boisé et 80% du corridor emprunte des terres publiques.

En novembre, nous avons présenté le corridor et nous avons rencontré le milieu. Nous avons recueilli de l'information et nous sommes en lien avec les groupes et le ministère. Nous avons commencé les rencontres nous permettant de raffiner le corridor selon les éléments les plus sensibles. Nous allons également mener des rencontres publiques afin de faire le même exercice pour aller chercher les commentaires sur le corridor et expliquer le projet.

En avril nous aurons un projet de tracé rendu public et il y aura d'autres rondes de consultations publiques plus spécifiques.



Q : Qu'est-ce qui explique que le corridor n'est pas plus large en arrivant dans le secteur près d'Hébertville ?

Le réseau d'Énergir est dans ce secteur afin de ne pas aller dans les zones les plus sensibles. Dans l'autre secteur, c'est l'aéroport de Bagotville. Le corridor peut toutefois bouger un peu.

Pause

Q : À part le parc de la Pointe Taillon, y a-t-il d'autres aires protégées au nord du Lac-Saint-Jean ?

Animateur : Il y a un processus spécifique qui est fait entre Gazoduq et Mashteuiatsh. Lorsque nous parlons des consultations publiques, nous faisons l'exercice d'identifier les zones de contraintes ou les zones sensibles et également les opportunités possibles. Les fiches que vous avez sont des versions préliminaires c'est un document de travail qui sera utilisé lors des consultations publiques. S'il y a des informations manquantes ou des informations incomplètes, vous pouvez nous informer afin que nous puissions bonifier le document.

Q : D'un point de vue financier, le projet est-il enligné ?

Pour le gazoduc on parle d'un projet de 4,5 milliards de dollars. C'est un financement qui se fait par étape. Actuellement, ça se compte en termes de dizaines de millions de dollars. Nous pensons pouvoir présenter notre étude d'impact environnemental à la fin de l'année 2019. Il faudra deux ans de validation réglementaire, la construction pourra possiblement démarrer en 2022. Nous prévoyons deux à trois ans de construction, donc fin 2024.

Commentaire : Énergie Saguenay sont sur le point de déposer leur étude d'impact environnemental.

Q : Ils ne débiteront pas si Gazoduq n'a pas l'aval ?

L'un ne va pas sans l'autre.

Q : Qu'est-ce qui est nécessaire au transport du gaz naturel ?

La conduite se raccorde au réseau de Transcanada, à partir de Ramore, en Ontario. De là, il y aura une station de compression en Ontario et deux ou trois au Québec, il faut environ 200 kilomètres entre chaque station. Nous allons évaluer l'aspect visuel pour sélectionner l'emplacement des stations, il y a une marge de manœuvre de plusieurs kilomètres pour l'emplacement. Au Québec, nous évaluons la possibilité d'alimenter les stations avec de l'hydroélectricité, mais pour cela, il faut être à proximité d'une ligne électrique.

Q : Ça représente quoi comme superficie ?

Pour les postes de compression, on parle d'une dizaine d'hectares d'emprise, puisqu'il y a un bâtiment. Pour les vannes de sectionnement, l'espace est plus petit, soit 30 mètres par 30 mètres, au 30 kilomètres environ.



Q : Lorsqu'Énergir voulait s'installer au nord du Lac-Saint-Jean, l'entreprise souhaitait mettre un poste aux dimensions gigantesque.

Ce sont effectivement de gros bâtiments. Il y aura plusieurs d'études de menées à ce niveau, les postes de compression risquent d'être plus à l'ouest.

Q : Dans les secteurs agricoles, quelle est la profondeur prévue du tuyau ?

Il est enfoui à un mètre de profondeur. C'est la même profondeur pour l'ensemble du Québec. Ça fait également partie des discussions avec l'UPA.

Q : En cas de bris, qui est responsable ?

Nos documents c'est très clair, le propriétaire n'est pas responsable.

Q : Les retombées au niveau taxable, ça ressemble à quoi ?

Nous avons mandaté des experts afin d'expliquer ce volet.

Q : Comment les attentes des MRC seront-elles traitées en lien avec un tracé au nord du lac Saint-Jean ?

Nous sommes venus pour entendre les commentaires, nous allons voir ce qui est possible. Nous allons comparer les scénarios et établir un corridor préliminaire. Il est clair que cette question ressortira dans les questions du ministère et dans les consultations publiques. Gazoduq s'engage à ce que cette alternative soit évaluée par la firme UDA. Nous prendrons en considération les aspects sociaux, environnementaux et économiques du tracé. C'est ce qui guide notre démarche.

Commentaire : On souhaite avoir un accès au gaz dans la partie nord du Lac-Saint-Jean.

Le tuyau de 42 pouces ne permettra pas la distribution au nord. Il devra y avoir des discussions avec Énergir pour la desserte du nord.

Commentaire : C'est le Saguenay-Lac-Saint-Jean pas juste le Lac-Saint-Jean qui veut l'approvisionnement en gaz naturel, c'est une position régionale.

Q : Est-ce que les enjeux de la consultation du ministère ont été envoyés ?

Ce sera accessible vendredi. Il y a environ 450 commentaires.

Q : La ligne de 42 pouces sert-elle seulement au transport ?

Elle sert au transport, mais elle peut aussi alimenter une ligne de distribution.

Frédéric Gilbert : C'est quoi la différence de pression entre une ligne de transport ou de distribution ?

Une ligne de transport opère à une pression de plus de 1000 livres. Dans le cas d'une ligne de distribution, la pression doit être moindre. C'est le rôle du distributeur d'abaisser la pression. Ça peut être fait au moment du raccordement.

Q : Chez Énergir, l'approvisionnement en gaz de schiste est très élevé, est-ce les mêmes proportions ?



Le gaz que Gazoduq souhaite transporter est du gaz en provenance de l'Alberta. En Ontario, le gaz est en provenance des États-Unis. Énergir vient s'approvisionner au réseau ontarien. En se raccordant au gaz de l'Alberta, c'est moins de 4 % de gaz de schiste et dans les projections sur 50 ans, ce n'est pas plus de 10 %.

Q : Quels sont les investissements pour le projet Gazoduq et pour celui du client ?

Le projet Énergie Saguenay représente 7.2 milliards de dollars américains et le projet de Gazoduq représente 4.5 milliards de dollars canadiens. Ce sont deux projets distincts, mais s'il n'y a pas de gazoduc, l'usine ne pourra pas fonctionner. Le réseau actuel ne peut pas l'alimenter.

Q : Qu'est-ce que ça représente 1700 livres de pression par rapport aux risques environnementaux ?

L'acier est de plus grande qualité avec des caractéristiques spéciales et un contrôle de qualité plus sévère. La conduite est d'au moins un demi-pouce d'épaisseur. Il y a des normes à suivre. La conduite est soudée et vérifiée à l'ultrason. Un revêtement est ajouté par-dessus la conduite pour empêcher la corrosion. Finalement, une sonde électronique est envoyée à l'intérieur pour détecter les pertes d'acier d'au moins 10 % afin de prévenir les bris, dans le but d'intervenir avant qu'une fuite ne survienne. Gazoduq mènera une analyse des risques technologiques du projet pour évaluer ses éléments.

Q : Il y a-t-il des tuyaux de 42 pouces au Québec ?

Actuellement, il n'y a pas de tuyau de 42 pouces. Le marché québécois en gaz naturel représente le tiers de ce qui sera transporté chaque jour, donc les conduites sont beaucoup plus petites. La différence est le volume. Il y en a ailleurs au Canada, de 46 et même 52 pouces. En Alberta il y a cinq conduites l'une à côté de l'autre de ces dimensions-là.

Q : La norme de profondeur est-elle la même pour les conduites de 1700 livres ?

La conception du tuyau lui-même tient compte de ça. L'agriculture se poursuit ailleurs au Canada où il y a des installations similaires. La circulation des véhicules agricoles est aussi tenue en compte. Le gazoduc transporte du gaz naturel, en cas de fuite, il n'y a pas de contamination des sols. Le gaz se dissiperait dans l'air.

Q : Quel est le temps de réaction en cas de fuite ?

Au poste de contrôle, on ferme rapidement les valves en environ dizaine de minutes pour compléter l'opération. Certaines vannes détectent la baisse de pression, le mécanisme va s'enclencher lui-même sans qu'on ait besoin d'intervention humaine.

Q : L'usine et le Gazoduq, ce sont les mêmes promoteurs ?

Ce sont deux entités différentes. Présentement, ce sont les mêmes investisseurs. Il y a très peu du financement qui a été levé. Les profils d'investisseurs des deux projets ne sont pas les mêmes, éventuellement, ce seront des investisseurs différents. Les promoteurs sont les mêmes, car ça prenait quelqu'un pour initier le projet. L'usine a besoin d'un gazoduc pour entrer en opération, les promoteurs ont donc démarré le projet.

Q : Une fois le projet construit qui seront les propriétaires ?



Actuellement, les promoteurs principaux sont américains. La structure de financement est assez complexe et il y a des discussions qui sont faites avec des investisseurs québécois et canadiens.

Q : Des études d'impact ont-elles été menées concernant les argiles sensibles du secteur sud qui génèrent des risques de glissement de terrain ?

Nous sommes actuellement en analyse. Ça fera partie des études.

Q : Est-ce qu'il y a des entreprises au Québec qui peuvent fournir les tuyaux de 42 pouces ?

Non, mais il y a des soudeurs. Nous aurons des besoins en termes de déboisement, d'arpentage, il y a une section sur le site web où les entrepreneurs peuvent s'inscrire et seront informés des appels d'offres.

Q : Nous aurons grand intérêt à regarder les retombées économiques. Est-ce facile de fractionner les travaux pour les régions ?

Il y aura un rendez-vous économique pour les entrepreneurs. On vise à maximiser les retombées locales.

Q : Y a-t-il des relations avec les communautés autochtones ?

Des démarches ont été entamées avant même l'annonce du projet. L'idée de passer plus au nord a été soulevée. Des discussions ont déjà été entamées avec les nations inuites, atikamekw et algonquines.

L'animateur invite les participants à procéder à l'atelier de la rencontre.

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est, incluant St-Ludger-de-Milot, est la seule municipalité au nord de la rivière Péribonka. Il a la plaine d'Hébertville où il y a une qualité des sols exceptionnelle et plusieurs opérations agricoles. La région repose sur le contrefort des Laurentides. Des études ont été menées pour identifier les grands eskers et les grands aquifères qui peuvent alimenter les municipalités. Quelques notes et directives ont été envoyées au gouvernement à cet effet. Dans la plaine du sud, il y a eu près de 450 glissements de terrain. Les enjeux du paysage sont moins problématiques. La région a un important réseau de motoneige et de quad, en plus de plusieurs boisés des privés. Un parc régional est projeté autour du lac Kénogami. Il y a quelque 16 000 milieux humides dans la région. Il y a aussi une ligne d'alimentation en gaz dans le secteur nord. Toutefois, l'approvisionnement est un enjeu pour le parc industriel du secteur sud d'Hébertville et d'Hébertville-Station.

La gestion du Plan Nord est au nord du territoire et toutes les portes d'entrées et de sorties passent par la région. L'intérêt d'avoir du gaz naturel et le potentiel de développement que ça représente est important. Une grande partie de la région est composée de terres publiques.

Au Parc de la caverne du Trou de la Fée, il y a deux lignes qui passent, soit celles d'Énergir et d'Hydro Québec. Plus au sud, c'est moins problématique, car Énergir et Hydro-Québec y sont déjà, cependant, entre le lac et la ligne de gaz, il y a des projets de chalets. La corporation de l'activité de pêche sur la rivière Métabetchouan a également des sites de pêches exceptionnelles. Il y a trois fosses de pêche à prendre en compte.



Au Parc du lac Kénogami, la corporation qui gère le lac Kénogami, il y a un sentier pédestre de 42 kilomètres de zones protégées et remplies d'érablières reliques (qui viennent de la dernière glaciation). C'est la MRC qui est gestionnaire de la corporation et elle a beaucoup de projets de développement dans ce secteur. La SÉPAQ Kénogami est dans le secteur et il y a plusieurs projets de développement à venir. Le Cap-à-l'Aigle est aussi dans le coin. Le tourisme est le 3^e produit d'exportation au Québec, la signature de nos industries touristiques est le paysage, donc les municipalités se dotent de politiques paysagères. Il faut se doter d'un plan de match pour maintenir la signature touristique régionale et tenir compte des points de vue des icônes touristiques. Quand on parle de paysage, c'est la clientèle internationale qui est la plus importante et c'est celle qui laisse le plus de retombées.

Préoccupations ressorties :

| | | | |
|--|---|--|--|
| Sujets et préoccupations qui représentent le mieux la communication dans son ensemble | Acceptabilité sociale - Corridor | Chaîne de valeur - Réseaux de distribution | Environnement - Impacts visuels |
| | Acceptabilité sociale - Investissement dans la communauté | Économique - Retombées économiques | Environnement - Surveillance et suivi |
| | Chaîne de valeur - Distribution locale de GN | Économique - Opportunités pour entreprises locales | Gestion des risques - Sureté et sécurité des installations |
| | Autres | Gouvernement - Fiscalité | |

Choisissez un élément.

Heure de fin de rencontre

10h25